

INTRODUCTION A LA GEOGRAPHIE DE L'ENVIRONNEMENT
dans *Géographie de l'environnement*, G. De BELIZAL, Colin, 2017

5 ***On appelle « environnement » en géographie l'ensemble des relations entre l'homme et les milieux physiques (parfois appelés milieux « naturels ») à différentes échelles d'espace et de temps. L'environnement ne se limite donc pas à la seule « nature », même si celle-ci a longtemps tenu une place prédominante en géographie.***

10 Les premiers géographes étaient ceux qui observaient, dénommaient et classifiaient les reliefs, les cours d'eau, la végétation, avant de s'intéresser au peuplement et à la mise en valeur de territoires pensés d'abord comme des espaces « naturels ». La place de la nature en géographie a ainsi été fondamentale(...) S'est constitué ainsi un ensemble de savoirs propres à décrire et à expliquer le climat, l'histoire des formes du relief et la répartition des êtres vivants : il s'agit de la géographie physique. La nature est devenue, dans la première moitié du XXe siècle, un objet 15 d'étude à part entière en géographie, aussi bien dans les recherches que dans l'enseignement scolaire.

20 Toutefois, l'ambition naturaliste de la géographie est remise en question au tournant des années 1960 et 1970, et la géographie physique perd la suprématie qu'elle occupait jusqu'alors. Son approche méthodologique, souvent perçue comme déterministe au sens où elle subordonnait une étude « humaine » (peuplement, habitat, activités) à la description du milieu « naturel », est contestée. Le recentrage de la discipline sur les sociétés a ainsi obligé à repenser la place de la nature au sein d'une géographie qui s'est affirmée comme science sociale. ***On passe donc d'une nature perçue comme préexistante aux hommes à un environnement qui est en fait produit par l'interaction entre milieu physique et sociétés.***

25 La géographie de l'environnement dépasse donc la seule idée de nature, et s'est constituée comme une science sociale hybride, au croisement des données physiques dites « naturelles » et des données sociales, économiques et politiques, au-delà du clivage entre géographie physique et géographie humaine. La nature n'y existe plus pour elle-même, mais, au contraire, en tant qu'espace produit, représenté par les sociétés et interagissant avec ces dernières. Depuis les années 1980, les 30 recherches sur les paysages ou les risques ont valorisé l'hybridation entre approche humaine et approche naturaliste en géographie pour comprendre les rapports entre l'homme et les milieux.

35 L'environnement ne peut donc se penser en dehors des sociétés. La notion d'Anthropocène, qui a émergé dans les débats scientifiques et les discours médiatiques depuis les années 2000, pose l'idée que leur développement a des conséquences sur le fonctionnement physique de la Terre à l'échelle globale. Cette notion, encore très discutée, traduit néanmoins l'idée que les relations unissant les hommes à l'environnement sont au cœur des débats actuels

40 La pertinence du milieu naturel en géographie mérite alors d'être posée : existe-t-il sur Terre des « espaces naturels » en dehors des sociétés ? Dans la pensée occidentale, par exemple, cette idée s'est manifestée autour de l'opposition « nature-culture » d'inspiration biblique : le jardin d'Éden, monde parfait dans lequel l'homme et la femme uniques reçoivent ce que la nature produit sans intervention de leur part. Cette opposition a été réactivée à l'époque moderne par les multiples découvertes de cultures lointaines, jugées moins avancées. Les Européens ont cru y voir des preuves qu'il existait des sociétés à l'état naturel, non corrompues par la culture.

45 Mais cet « état de nature » pose problème. D'abord, parce que l'origine du peuplement des différentes régions est loin d'être établi avec certitude partout ; ensuite, parce que la variabilité climatique de la Terre, associée au changement de formes des continents et des océans au cours des périodes géologiques, a modifié considérablement le fonctionnement de la planète. Quel état initial faudrait-il, dès lors, retenir ? La Terre « chaude » de l'ère mésozoïque (- 250 millions d'années jusqu'à - 65 millions d'années), ou la Terre « froide » du début du Quaternaire (commencé il y a environ 2,6 millions d'années) ? La « nature » suppose ainsi une normalité qui n'a pas de sens en soi, tant sont variables les conditions bioclimatiques et géologiques terrestres.

50 La géographie de l'environnement n'est donc pas une géographie physique. Elle envisage

les territoires à partir des interactions entre les hommes et les milieux qui les entourent, à toutes les échelles, depuis le niveau local et de l'individu jusqu'aux défis planétaires et à leur gouvernance mondialisée. Elle se nourrit de toutes les tendances de la géographie.

* * *

L'environnement s'inscrit dans l'espace et dans le temps : il n'est pas le même partout et n'a pas été identique au cours du temps. Cette variabilité, c'est-à-dire cette capacité à changer en fonction de l'endroit et de l'époque, nécessite donc de l'étudier à différentes échelles spatiales et temporelles.

Spatialement, cela pose avant tout la question de la dimension de l'environnement, que l'on peut considérer à l'échelle locale (cadre de vie immédiat des sociétés, dans des contextes bien particuliers : espaces urbains, espaces ruraux, régions industrielles, versants de montagne, littoraux), à l'échelle régionale (grandes régions bioclimatiques, par exemple), mais aussi à l'échelle globale (réchauffement climatique actuel).

Les limites entre grandes régions et entre environnements locaux doivent être prises en compte. La rupture nette entre un boisement et une clairière (la lisière), ou au contraire la transition plus floue entre des ensembles plus grands comme une grande agglomération et l'espace rural, montrent que l'environnement est marqué par des discontinuités. L'approche géographique leur donne justement toute leur place en cherchant à les expliquer en termes physiques et sociaux.

La géographie s'intéresse aussi aux différentes échelles temporelles de l'environnement. Sur un laps de temps court, les géographes peuvent caractériser la répartition actuelle d'une ressource, ou mesurer les risques existant sur un territoire. Sur un temps plus long, la géo-archéologie cherche à reconstituer l'évolution des environnements depuis plusieurs milliers d'années. On peut ainsi retracer en parallèle l'histoire d'un peuplement et les évolutions associées de son milieu, comme, par exemple, l'importance des feux et de l'élevage dans la constitution des formes végétales actuelles du bassin méditerranéen.

La mise en valeur de l'environnement nécessite des prises de décision et des arbitrages entre les acteurs d'un territoire. États, collectivités locales, associations, médias, entreprises privées, populations peuvent avoir des visions différentes de la manière dont l'environnement peut être valorisé. Des concertations sont organisées lors de certains grands travaux d'aménagement, comme dans le projet de parc éolien en Baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) à la fin de l'été 2016. Dans certains cas, les divergences d'opinion donnent lieu à des affrontements plus ou moins violents et médiatisés que l'on appelle des conflits d'usage (protection de la faune sauvage à Yellowstone aux États-Unis).

La gestion politique de l'environnement s'exerce aussi à l'échelle mondiale, à travers les décisions prises au niveau international par les institutions de l'ONU lors de grandes conférences comme la COP21 à Paris (2015). Ces dernières, sous l'apparent consensus qu'elles font émerger, expriment les grands rapports de force de la géopolitique mondiale. La réduction de l'émission du CO₂ est souvent critiquée par les « pays du Sud » qui la ressentent comme une limite imposée par les pays du Nord à leur développement.

Si l'environnement est source de conflits, c'est qu'il est au cœur de représentations individuelles et collectives qui lui donnent une valeur, qui n'est pas la même partout. L'approche culturelle permet d'intégrer ces représentations à partir d'images (artistiques ou non) et de discours.

Les géographes se sont emparés de la notion de paysage, qui joue sur la relation entre l'environnement tel qu'il est vu et perçu, et la signification, la valeur, que peuvent lui donner les individus et les sociétés. La notion de paysage, notamment, insiste sur ce double aspect matériel et sensoriel de l'environnement : le paysage n'existe que par la signification que lui donne la société ou l'individu qui le regarde. Le géographe doit donc s'intéresser aux représentations qu'ont les sociétés pour comprendre comment elles construisent leur rapport à l'environnement.

Les discours sur l'environnement sont eux aussi à appréhender, principalement parce qu'ils se sont imposés dans la sphère publique depuis quelques décennies autour du thème de la

105 protection. Il ne s'agit plus d'un sujet réservé aux scientifiques et aux partis politiques, au moins dans les pays développés. Les populations se sont très largement saisies des problèmes environnementaux actuels, et contribuent à les relayer très largement sur les réseaux sociaux.

110 L'environnement est entré dans la sphère privée : les individus sont appelés à agir quotidiennement à leur échelle. Les entreprises reprennent ce discours général de protection et cherchent à montrer qu'elles y contribuent.

* * *

115 L'environnement est défini comme un objet complexe au cœur de relations et d'interactions multiples entre milieux et sociétés. On parle donc, en géographie, de système : l'ensemble des éléments forme un tout. De fait, à l'analyse descriptive se substitue une démarche qui envisage ensemble les interactions entre les éléments constitutifs des territoires étudiés. On appelle cela l'approche systémique : elle permet de comprendre les interactions entre les éléments hétérogènes qui constituent l'environnement.

120 La conception systémique de l'environnement permet d'éviter l'écueil du déterminisme. Placer les sociétés en lien avec les milieux empêche de supposer un lien hiérarchique entre eux, qui voudrait que les milieux influencent nécessairement le développement. Au contraire, chaque société a développé ses propres mises en valeur, créant des environnements pouvant être très différents sur des milieux pourtant physiquement proches. Les sociétés s'adaptent à leur environnement. Cela montre bien qu'il n'y a pas de déterminant naturel.

125 Malgré tout, la capacité d'adaptation n'est pas uniforme. Certaines sociétés occupent des espaces géologiquement instables ou exposés à des phénomènes hydrologiques ou climatiques intenses, sans forcément avoir les moyens de s'en protéger. L'environnement peut donc représenter un risque, dont la réponse demeure fortement liée au contexte social, économique et politique.

130 L'environnement est exploité en fonction des potentialités qu'il offre aux sociétés : on parle notamment des ressources naturelles comme le bois, la faune sauvage ou les minerais. Depuis la fin du XXe siècle s'est imposée l'idée que les modes de consommation intenses des ressources depuis l'industrialisation menacent leur renouvellement. La nécessité de préserver les ressources fait donc partie intégrante des grands objectifs environnementaux fixés par la communauté internationale. 135 Cela a même été l'un des éléments fondateurs de la notion de développement durable, qui évoque la nécessité de « répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs » (rapport Brundtland, 1987). Proposer un mode de gestion des ressources qui n'empêche pas leur renouvellement participe d'une conception de l'environnement comme un monde fini, comme une planète dont la surface ne peut s'étendre, alors que la population 140 y augmente. Il paraît nécessaire de préserver les ressources naturelles dans un contexte de crise pour limiter le déséquilibre du système entre les sociétés et les milieux.

145 La géographie de l'environnement doit, enfin, tenir compte des défis actuels. L'impact des sociétés semble effectivement avoir pris une dimension mondiale et irréversible. Le contexte actuel, marqué par le réchauffement climatique, est caractérisé par l'idée d'un dysfonctionnement global de la Terre. La hausse des températures et les scénarios d'évolution associés, la disparition des glaciers continentaux, la réduction de la biodiversité sont autant d'indices de la crise globale en cours. Les images des catastrophes sont diffusées mondialement par les médias et les réseaux sociaux depuis quelques années, ce qui accentue considérablement l'impression de menace.

150 Les sociétés sont inégalement exposées à ces menaces : l'environnement est un puissant révélateur des disparités entre individus. La justice environnementale permet d'envisager les inégalités sociales et économiques à partir du rapport des sociétés à leur environnement, comme l'accès aux ressources, l'exposition aux nuisances, ou la qualité du cadre de vie.

155 Transversales à l'ensemble des savoirs géographiques, les questions environnementales révèlent des enjeux sociétaux très actuels qui touchent à la question des ressources, des risques, du développement, de la protection, dans un contexte de changement global qui invite à considérer de concert l'échelle locale et l'échelle mondiale.